



ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 2 (AFGSU 2)

Durée : 3 jours, soit 21 heures

Tarif par personne : 441 € TTC

(tarif 2025 en attente de validation par la direction de l'établissement)

Tarif étudiant : nous consulter

Tarif de groupe : nous consulter

Effectif du groupe : 7 à 16 participants

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Acquérir des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et sa prise en charge, seul ou en équipe, en utilisant des techniques non invasives, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée.

Etre sensibilisé aux urgences collectives et/ou aux situations sanitaires exceptionnelles.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Organisation des secours (SAMU- SMUR- CRRA)
- Alerte et bilan patient
- Identification et prise en charge de l'urgence vitale : hémorragie, obstruction des voies aériennes, inconscience, arrêt cardio-respiratoire
- Identification et prise en charge d'une urgence potentielle : malaises, traumatismes, accouchement inopiné
- Sensibilisation aux urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles
- Utilisation du matériel d'urgence à disposition
- Connaissance des protocoles de soin

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive (active et participative)
- Ateliers procéduraux
- Mises en situations contextualisées.

MODALITES D'EVALUATION

- Présence obligatoire à la totalité des modules et participation active du participant
- Evaluation sommative sur une mise en situation
- Délivrance de l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2.
- Validité de 4 ans et soumise à réactualisation.
- Evaluation de la formation par questionnaire d'opinion à chaud

Renseignements
-
contact

CESU 87
Poste 58924 – tél. 05.55.05.89.24
cesu@chu-limoges.fr

Modalités
d'inscription

Bulletin d'inscription validé et signé par l'encadrement
Pour télécharger la demande d'inscription, cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://drive.google.com/file/d/1DzIwGNjkzTEMXAehTH8PdzmBrLORg84W/view?usp=sharing>

PUBLIC VISE :

Professionnels exerçant une des professions de santé mentionnées dans la 4ème partie du code de la Santé Publique et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice d'une de ces professions de santé.

Cette attestation est également ouverte, aux personnes titulaires ou en cours de formation, du diplôme d'Etat d'AMP, d'AES mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'ARM, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers.

Pour les personnes en situation de handicap, les possibilités d'adaptation aux formations sont étudiées suite à un entretien avec les responsables du CESU 87, en lien avec le référent handicap.

ORGANISME INTERVENANT :

Le CESU 87

LIEU :

Salles de formation du CESU 87

PREREQUIS :

Avoir un des diplômes correspondant au public visé ou être inscrit dans une école ou institut de formation préparant à un des diplômes sus visés.

DATES :

Dates renseignées sur la demande d'inscription téléchargeable dans les modalités d'inscription en bas de ce document

CLOTURE DES INSCRIPTIONS :

Le quinze du mois précédent

Le CESU 87 se réserve le droit d'annuler la formation en cas de manque de participants.

POSSIBILITE D'EVOLUTION :

Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (Restauration, transports...)

Possibilité de se restaurer au self du personnel de CHASTAINGT

Le parking P3 est accessible à la première entrée de CHASTAINGT proche de l'autoroute. Transport TCL ligne 1-19-34-60-61-d1

INDICATEURS :

Taux de satisfaction 2023 : 94 %

Nombre de formés 2023 : 1510



Certification QUALIOP
N°QUA2109AOCHLIM